

Parlons du programme des négociations commerciales. On nous a demandé ce matin de le préciser. Nous l'avons déjà fait mais nous sommes prêts à le préciser de nouveau. Je soulignerai d'abord ce qui n'est pas négocié. Notre capacité de soutenir le développement régional n'est pas négociée. Seuls les partis d'opposition mettent la question sur le tapis. Nos politiques culturelles et notre capacité de protéger notre identité nationale ne sont pas négociées. Les négociateurs savent que ce n'est pas négociable. Seuls les partis d'opposition ne cessent de ramener la question sur le tapis. Nos programmes sociaux ne sont pas négociables. Encore une fois, seuls les partis d'opposition soulèvent la question des programmes sociaux et tentent d'en faire l'objet des négociations. Ce sont ceux qui tentent de faire de la culture, du développement régional et des programmes sociaux un enjeu des négociations, pas nous.

Nos négociateurs rencontrent les Américains aujourd'hui. Il n'est donc pas dans leur intérêt que nous mentionnions des positions précises de négociation. Je dirai cependant quels sujets sont négociés et pourquoi ils le sont. Les droits de douane sont négociés parce que nous savons par expérience que l'économie canadienne prospère quand ils diminuent. C'est même le cas du Pacte de l'automobile que l'opposition ne cesse de soulever. Les députés de l'opposition ne disent pas que les tarifs ont baissé régulièrement dans le cadre de l'Accord sur l'automobile. Les tarifs sur les véhicules ont baissé de 17,5 p. 100 environ à quelque 9,2 p. 100. Les tarifs sur les pièces d'automobile sont tombés de 25 p. 100 à 9,2 p. 100. Cela fait des années que nous réduisons les tarifs et nous voulons profiter des pourparlers commerciaux pour supprimer tous les tarifs applicables au commerce canado-américain d'ici 10 ou 15 ans, selon ce qui sera négocié.

Les obstacles non tarifaires sont négociables. Depuis le début des années 70, les obstacles non tarifaires au commerce ont proliféré. Certains sont évidents, comme l'imposition de quotas à l'importation. Certains ne le sont pas tellement, par exemple l'application de normes techniques ou hygiéniques pour des motifs protectionnistes plutôt que légitimes. Une autre question négociable est la façon de procéder pour les achats gouvernementaux. Nous voudrions bien cesser de favoriser uniquement les produits canadiens si les Etats-Unis cessaient d'accorder la préférence aux produits américains. Comme le premier ministre l'a signalé aujourd'hui, si le gouvernement américain faisait 1 p. 100 de ses achats au Canada, cela créerait 75 000 emplois dans notre pays.